

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 10 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS
Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 DU 199 Opération de requalification de la rue Boris Vian et des arcades de la rue de la Goutte d'Or (18e) – Subvention (146 260 euros) et convention avec l'association Comité Actions Logement pour sa relocalisation au 25 rue de la Charbonnière dans le cadre de l'opération.

M. Jacques BAUDRIER, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 4° et L.2122-23 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et en particulier son article 10 ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le projet en délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention d'investissement à l'association « Comité Actions Logement » et de l'autoriser à signer une convention avec cet organisme ;

Vu le projet de convention de subvention d'équipement ci-annexé ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 16 septembre 2019 ;

Sur le rapport présenté par M. Jacques BAUDRIER, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Comité Actions Logement, dont le siège est situé Maison des associations - Boîte n°29, 15 passage Ramey, 75018 Paris, une convention dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention d'investissement de 146 260 euros est attribuée à l'association Comité Actions Logement (SIMPA - dossier 2019_09641).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2019 et ultérieurs sous réserve des décisions de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO